



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

LE 12 MARS 2014

À la session ordinaire du Conseil de la Municipalité du village de Fort-Coulonge, tenue à la date susmentionnée à 18H30, au 134, rue principale (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur RAYMOND DUROCHER; mesdames les Conseillères DEBBIE LAPORTE et LISE A. ROMAIN et messieurs les Conseillers PIERRE VAILLANCOURT, GILLES BEAULIEU et JACQUES MASSEAU, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Madame la directrice générale / secrétaire-trésorière MARTINE DUROCHER est aussi présente.

18h30 PRÉSENTATION AVANT LA SÉANCE DU CONSEIL DE Messieurs KEITH WILSON coordonnateur et YVES LAFONTAINE président DE PONTIAC OUEST SE BRANCHE

PUBLIC PRÉSENT À LA SÉANCE :

Révérénd Réal Ouellette

2014-03-45

Il est proposé par le conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté, mais en y ajoutant à l'article "AFFAIRES NOUVELLES" les sujets suivants :

1. ➤ Comptoir St-Pierre
-----[Gilles Beaulieu]
2. ➤ Invitation au MAMROT pour session d'information
-----[Pierre Vaillancourt]
3. ➤ Défilé de bateau du 24 juin 2014,
➤ Paiement de factures de taxes à la Banque Laurentienne ou à la caisse Populaire
-----[Debbie Laporte]
4. ➤ Ordinateur (après mandat)
-----[Jacques Masseau]
5. ➤ Bibliothèque conjointe
-----[Lise A. Romain]
6. ➤ Engagement et échéancier / non-respect des exigences Usine d'épuration
➤ Résultat des ouvertures de soumissions pour le poste de commandement
➤ Soumissions reçues pour la fabrication des panneaux « circuit patrimonial »
➤ Demande de formation, lors du congrès de l'ADMQ concernant l'accès à l'information offert par CCH le 11 juin 2014.
-----[Martine Durocher]



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

2014-03-46

Il est proposé par monsieur le conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès verbal du 5 et du 24 février 2014 sont adoptés avec les
corrections à apporter au procès verbal du 5 février. (orthographe)

Adopté

PAROLE AU PUBLIC :

Aucun commentaire

2014-03-47

Il est proposé par monsieur le conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise la firme G.D.G.
Environnement ltée à demander au ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et de Parcs du Québec un certificat
d'autorisation au nom des municipalités, du village de Fort-Coulonge et
de Mansfield-et-Pontefract pour la réalisation du contrôle des insectes
piqueurs dans les municipalités pour les années 2014, 2015 et 2016.

DE PLUS

cette résolution pour l'obtention d'un certificat d'autorisation
n'engage pas la municipalité envers G.D.G. Environnement ltée
dans l'attribution d'un futur contrat et ladite demande demeure
sans frais pour la municipalité dans l'éventualité où aucune
entente contractuelle n'en découlerait.

Adopté.

2014-03-48

ATTENDU QUE le conseil municipal a lancé un appel d'offres sur le SEAO
portant le numéro de référence SEAO 724878 pour l'achat
d'un poste de commandement / unité d'urgence pour le
service incendie;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offre;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions, la soumission de
HÉLOC LTÉE, répondant au devis et est le plus bas
soumissionnaire, avec un prix de 191 777 \$ + taxes;

Il est proposé par monsieur le conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accepte la soumission
de HÉLOC LTÉE, sous réserve de l'autorisation du ministre des Affaires
municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du mode de
financement crédit-bail pour une période de 120 mois avec option d'achat
de 1.00 \$ au taux de 3.843% tel que décrit dans la soumission.

Adopté



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

2014-03-49

Il est proposé par madame la conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise le crédit de taxe de services au montant de 112.30\$ pour la démolition du logis sis au 7 rue Victoria enregistré au rôle d'évaluation au matricule 8578-83-5963, ceci fait suite au traitement de la demande de permis de démolition 2013-029 finalisé par le responsable en urbanisme, Monsieur Claude Vallières en date du 28 novembre 2013.

Adopté

2014-03-50

Il est proposé par monsieur le conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise le crédit de taxe de services pour le logis sis au 207 rue Dempsey au montant de 237.84 \$ pour la demande de révocation d'un logement au sous-sol enregistré au rôle d'évaluation au matricule 8778-13-4911, ceci fait suite au rapport finalisé par le responsable en urbanisme Monsieur Claude Vallières en date du 21 octobre 2013.

Adopté

2014-03-51

Il est proposé par monsieur le conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise le crédit de taxe de services pour le logement sis au 31 rue Colton au montant de 515.38 \$ pour la demande de révocation d'un logement au sous-sol enregistré au rôle d'évaluation au matricule 8677-21-6381 formulé par le propriétaire qui a effectué les modifications demandées. Ceci fait suite au rapport finalisé par le responsable en urbanisme, Monsieur Claude Vallières en date du 28 janvier 2014

Adopté

2014-03-52

Il est proposé par la conseillère LISE A. ROMAIN
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge autorise la directrice générale, madame Martine Durocher à signer le formulaire de rapport final pour le montant accordé de 14 100\$ par le ministre du Patrimoine canadien pour les célébrations du 125^e

Adopté

2014-03-53

Il est proposé par monsieur le conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge invite le personnel du bureau régional du ministre des Affaires municipales, des Régions et de



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

l'Occupation du territoire à nous rencontrer et nous présenter une soirée d'information.

Adopté

2014-03-54

Il est proposé par monsieur le conseiller GILLES BEAULIEU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge demande par appel d'offres les services d'experts-conseils pour la préparation d'un plan et d'un devis pour vidanger les boues des étangs aérés.

Adopté

2014-03-55

ATTENDU QUE le conseil municipal a demandé des prix pour la préparation de panneaux pour le circuit patrimonial par l'entremise de madame Émilie Chazelas

ATTENDU QUE madame Chazelas a reçu trois soumissions pour la fourniture de ces panneaux;

ATTENDU QUE le conseil est soucieux d'investir dans des panneaux durables et que ces panneaux seront protégés contre les graffitis;

Il est proposé par madame la conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal confirme l'achat des panneaux de la compagnie KALITEC au coût de 15 800 \$ pour les 11 panneaux du circuit patrimonial.

Adopté.

2014-03-56

Il est proposé par madame la conseillère DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge renouvelle la publication d'un quart de page de publicité au coût de 45 \$ dans le livre de l'année des élèves de l'école secondaire Sieur de Coulonge.

Adopté

2014-03-57

Il est proposé par monsieur le conseiller JACQUES MASSEAU
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal du village de Fort-Coulonge accepte la réintégration de monsieur ROCK LAROCHE comme pompier volontaire au sein de la brigade volontaire de feu de Fort-Coulonge tel que demandé dans la résolution no. 2014-03-09-06 de la brigade.

Adopté.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

1. Rapport de CIMA+ préparé par Katrine Dupuis pour le projet G002150 daté du 27 février 2014, concernant l'analyse du non-respect des exigences de rejet de la station d'épuration en vue de recevoir le certificat d'autorisation du MDDEP pour le prolongement du réseau pour desservir la rue Rivet.
2. Copie de résolution de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract portant le numéro 34-02-2014 concernant leur décision à court terme de ne pas entreprendre des démarches pour déménager sa bibliothèque.
3. Copie des tonnages des ordures ménagères pour janvier et février 2014.



LOCALE & EXTÉRIEURE

1. Lettre du Maire de la Ville de Bois-des-Fillion datée du 12 février 2014 ayant pour objet la proposition de décréter le mois d'avril mois de la jonquille. La lettre est accompagnée d'un projet de résolution.
- 2- Courriel de Marilee DeLombard daté du 12 février 2014 ayant pour objet des propositions de développement en villégiature dans la MRC de Pontiac. Le courriel est accompagné d'une lettre datant du 11 février 2014 détaillant les propositions.
- 3- Lettre du président de Pontiac Ouest se branche, Yves Lafontaine, datée de février 2014 faisant demande de subvention auprès des Municipalités de l'ouest du Québec afin de développer un programme jeunesse.
- 4- Lettre du directeur du développement des affaires pour la compagnie WSP, Jean-Pierre Ledoux, datée du 20 février 2014 faisant offre de leurs services professionnels en ingénierie.
- 5- Lettre de Pitney Bowes datée du 28 février 2014 concernant une modification des modalités (G-22 Utilisation de l'équipement)
- 6- Lettre du Centre de Santé et des services sociaux du Pontiac datée du 25 février 2014 ayant pour objet Remerciement pour le don pour l'arbre des anges.
- 7- Copie de résolution de la municipalité de Mansfield-et-Pontefract ayant pour objet l'autorisation à la firme G.D.G Environnement ltée de demander le certificat d'autorisation auprès du MDDEFP.
- 8- Copie d'un courriel daté du 7 mars 2014 concernant l'invitation de proclamer la semaine nationale de la santé mentale.
- 9- Demande écrite de monsieur Vick Sauriol de rencontrer le conseil pour discuter du développement de notre petit village.

M.R.C. de PONTIAC



No. de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

- 1- Lettre du Gouvernement du Canada datée du 10 février 2014 confirmant la réception pour la demande de financement dans le cadre d'Emplois été Canada.
- 2- Lettre de l'Agence canadienne d'inspection des aliments datée du 24 février 2014 ayant pour objet; Nouveau règlement sur l'agrile du frêne entrant en vigueur le 1^{er} avril 2014.

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

1. Courriel de la part de Yves Codère datée du 12 février 2014 et ayant pour objet la Compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2013.
- 2- Courriel de la part de Mme la Députée du Pontiac, Charlotte L'Écuyer daté du 18 février 2014 ayant pour objet les pompiers. Le courriel est accompagné d'une lettre destinée aux pompiers volontaires ayant pour objet l'utilisation de gyrophares verts pour les pompiers volontaires.
3. Copie d'une demande de la Commission municipale à Madame A. Francoeur concernant la révision périodique du Comptoir St-Pierre datée du 6 mars 2014.
4. Copie d'une lettre de la Commission de l'équité salariale datée du 1^{er} mars 2014 concernant la déclaration annuelle en matière d'équité salariale.
5. Copie d'une lettre datée du 14 février 2014, du ministre des transports Monsieur Sylvain Gaudreault autorisant le report de la subvention accordée pour l'amélioration du chemin Bord-de-l'Eau.

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC U.M.Q

- 1- Courriel du UMQ daté du 13 février 2014 et ayant pour objet l'inscription des municipalités au registre permettant de connaître les matières dangereuses transportées par train sur leur territoire ainsi que la désignation d'un Agent de la planification des mesures d'urgence sur son territoire.
- 2- Courriel du UMQ daté du 4 mars 2014 et ayant pour objet la sécurité ferroviaire coalition Washington.
- 3- Courriel du UMQ daté du 20 février 2014 et ayant pour objet la réaction de l'UMQ au budget provincial

FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS F.C.M.

- 1- Lettre de la fédération canadienne des Municipalités signée par Me Claude Dauphin et Mme Pauline Quinlan reçue le 28 février et ayant pour objet l'adhésion du FCM et le renouvellement de notre adhésion annuelle.



No de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VILLAGE DE FORT-COULONGE

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS F.O.M.

- 1- Courriel de la part de Danielle Joyal de la FQM daté du 4 mars 2014 et ayant pour objet « Infrastructures d'eau : un nouveau programme adapté à la réalité des petites municipalités.

COURRIELS

2014-03-58

Il est proposé par madame DEBBIE LAPORTE
Et résolu à l'unanimité

QUE les comptes sont payés d'une somme de ~~4819.000~~ \$. *216,898.17/méd.*
Adopté

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES CI- APRÈS DÉCRITS :

Je soussignée, MARTINE DUROCHER, Directrice générale et Secrétaire-Trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites ont été projetées.

Signé à Fort-Coulonge, Québec
Ce 12^e jour de mars 2014.


MARTINE DUROCHER, Directrice Générale
/ Secrétaire-Trésorière

2014-03-59

Il est proposé par monsieur le conseiller PIERRE VAILLANCOURT
Et résolu à l'unanimité

QUE la réunion est levée à 20h30


RAYMOND DUROCHER, Maire

Adopté

MARTINE DUROCHER, Directrice Générale
/ Secrétaire-Trésorière

T:\E\veryone\PROCÈS_VERBAUX\ANNÉE 2014\mm-ordinaire\2mars.docx